

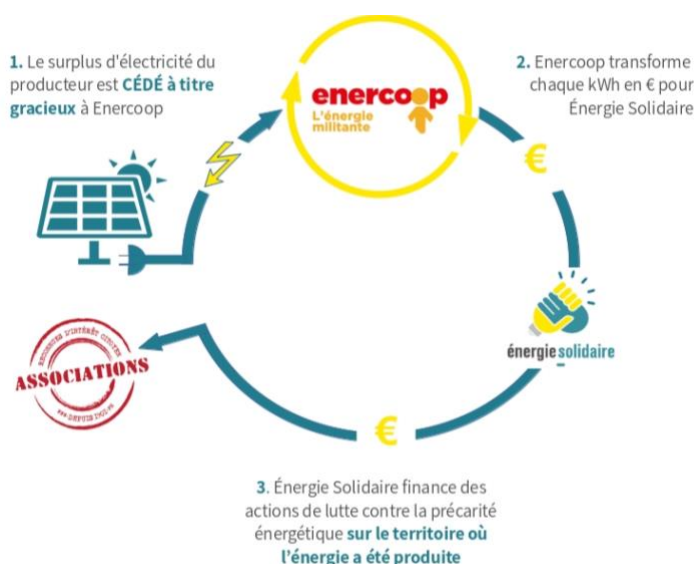
Communiqué de presse

Don d'énergie : des producteurs d'énergie renouvelable agissent contre la précarité énergétique grâce à Enercoop et Energie Solidaire

Paris le 8 avril 2021 - C'est une première en France. Alors que la précarité énergétique touche 12 millions de Français¹, la coopérative Enercoop, fournisseur d'électricité verte, locale et citoyenne, et Énergie Solidaire, fonds de dotation luttant contre la précarité énergétique, créent un outil innovant, le don d'énergie, permettant à des ménages en situation de précarité énergétique de bénéficier de la solidarité de producteurs d'énergie renouvelable partout en France. Une initiative qui reflète la détermination de ces deux partenaires de mener une transition énergétique solidaire.

Un circuit court de l'énergie et de la solidarité

Énergie Solidaire récolte des micro-dons sur consommation d'énergie pour les reverser à des associations qui agissent concrètement auprès des ménages en précarité énergétique. Elles les accompagnent pour réaliser un diagnostic, puis définir et suivre la mise en place de solutions durables et les orientent vers des financements adaptés. Depuis 2018, le micro-don sur consommation d'énergie est proposé aux clients d'Enercoop. Ils sont aujourd'hui plus de 3 000 à faire preuve de solidarité via ce mécanisme.



Les deux acteurs viennent ajouter un dispositif supplémentaire à leur partenariat : **le don d'énergie**. Celui-ci offre la possibilité aux producteurs d'énergie renouvelable (en contrat avec Enercoop) de contribuer à la lutte contre la précarité énergétique. Concrètement, **le producteur cède gratuitement une partie de l'énergie qu'il a produite, au fournisseur**

¹ source : [Fondation Abbé Pierre, 2017](#)

Enercoop. Ce dernier va “transformer” cette production en valeur monétaire, et la redistribuer à **Énergie Solidaire**. Le fonds de dotation reverse les dons collectés à **des associations qui luttent contre la précarité énergétique sur le territoire d’où émane le don d’énergie**. La boucle vertueuse est ainsi bouclée.

Le don d’énergie est en outre particulièrement intéressant dans **les opérations d’autoconsommation** : les producteurs consomment en priorité l’électricité produite par leur installation, et s’il y a un surplus, celui-ci devient solidaire.

Des producteurs d’énergie renouvelable déjà engagés

Plusieurs producteurs d’Enercoop, aux profils différents, ont déjà souscrit à ce dispositif. **La commune d’Itzac** (Tarn) grâce aux panneaux solaires sur l’école communale a déjà reversé 111 euros au Secours populaire de Gaillac. **La commune de Prémian** (Hérault) qui possède une installation solaire en autoconsommation collective sur les bâtiments communaux a elle fait un don de 369 euros au Centre Communal d’Action Social. **La communauté de communes de la presqu’île de Crozon** (Finistère), avec sa centrale solaire de Kerdanvez, prévoit-elle aussi de donner à des associations locales via Enercoop et Énergie Solidaire.

Le don d’énergie du parc solaire citoyen de Brengues, développé par la coopérative **CéléWatt**, et d’un montant de 265 euros, a été reversé à Quercy énergies. Il a permis à cette association de munir une dizaine de ménages en précarité énergétique de kits d’économies d’énergie.

Depuis quelques mois, **la Régie immobilière de la Ville de Paris** a également pris cet engagement pour un immeuble doté d’une installation en autoconsommation collective dans le 18ème arrondissement. C’est le premier don d’énergie de la part d’un bailleur social, une preuve que tous les acteurs qui produisent de l’énergie renouvelable sur les territoires peuvent agir contre la précarité énergétique.

###

A propos d’Enercoop

Enercoop, fournisseur d’électricité vraiment verte, locale et citoyenne, a pour objectif de faire avancer concrètement la transition énergétique. Militantes et engagées, les 11 coopératives du réseau Enercoop sont réparties dans toute la France et s’approvisionnent auprès de producteurs d’énergie renouvelable locaux en les rémunérant au juste prix, avec des contrats sur le long terme. En proposant une électricité sans approvisionnement d’origine nucléaire, l’offre d’Enercoop a été, en 2018, classée « Premium » par l’ADEME et au 1^{er} rang ex-aequo en 2019 du classement des fournisseurs d’électricité verts selon Greenpeace. Garantir une électricité vraiment renouvelable n’est pas la seule mission d’Enercoop : la coopérative a pour objectif d’impliquer les citoyens dans son organisation et de défendre l’intérêt collectif plutôt que la recherche de profit. Elle aide de nombreux projets citoyens à sortir de terre et les accompagne dans leur développement. Le réseau Enercoop rassemble aujourd’hui plus de 100 000 clients, dont 54 000 sociétaires, 342 producteurs et 231 salariés.

A propos d’Énergie Solidaire

Énergie Solidaire est un fonds de dotation, créé en 2017 par les Amis d’Enercoop, pour contribuer à la lutte contre la précarité énergétique. Celle-ci touche 12 millions de personnes : c’est autant de trop ! L’objectif du fonds est de collecter de manière innovante des dons auprès des consommateurs et producteurs d’énergie, afin de soutenir les associations qui luttent sur le terrain auprès des ménages en situation de précarité énergétique. En 2020, un appel à projet a permis de reverser 90 000 € à celles-ci, grâce à plus de 3000 micro-donateurs clients d’Enercoop.

Contacts presse

Enercoop

Lorraine BRUCKER-ROMAC – lorraine.brucker@looksharp.fr – 01 81 80 95 10

Alexandre LE MOAL – alexandre.lemoal@looksharp.fr – 01 81 80 95 13

Énergie Solidaire

Marianne BARRET - marianne.barret@energie-solidaire.org - 07 56 88 08 21